



LA SOLUTION MOBILITÉ EMPLOI

Le Département et la CAF
vous aident pour payer vos déplacements
et retrouver un emploi



www.somme.fr/solution-mobilite-emploi

Le Département de la Somme s'engage dans une démarche Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Le FALC est une méthode qui permet d'écrire des documents dans un langage accessible à tous, notamment les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou cognitif et les personnes avec des difficultés de compréhension et de communication.



Le contenu a été rédigé par l'Atelier FALC de l'association Avenir Apei.

La Solution Mobilité Emploi

C'est quoi la Solution Mobilité Emploi ?

La Solution Mobilité Emploi est une aide.



Cette aide est de l'argent.
Cet argent est donné par :

- le Département de la Somme
- la Caisse d'allocations familiales - Caf de la Somme



Qui peut recevoir l'aide Solution Mobilité Emploi ?

Cette aide est donnée aux **habitants de la Somme** qui :

- cherchent un travail ou une formation pour travailler
- ont du mal à se déplacer pour aller travailler
- reçoivent moins d'argent que 1102 euros par mois



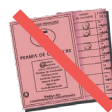
À quoi sert l'aide Solution Mobilité Emploi ?

L'aide Solution Mobilité Emploi donne de l'argent pour :

- acheter ou réparer votre vélo, votre voiture ou votre scooter
- payer une partie de votre abonnement pour le bus et le train



Attention, l'aide Solution Mobilité Emploi **ne paie pas** le permis de conduire



Combien d'argent vous recevez avec l'aide Solution Mobilité Emploi ?

Vous recevez au maximum :

- 1 200 euros
- 2 200 euros si vous avez des enfants de moins de 20 ans et que vous les élevez tout seul



Vous ne remboursez pas cet argent.

Comment avoir l'aide Solution Mobilité Emploi ?

Vous devez remplir un formulaire en ligne :

- sur le site internet : **www.somme.fr/mobilite-emploi**
- dans une **Maison Départementale des Solidarités** et de l'**Insertion** - MDSI

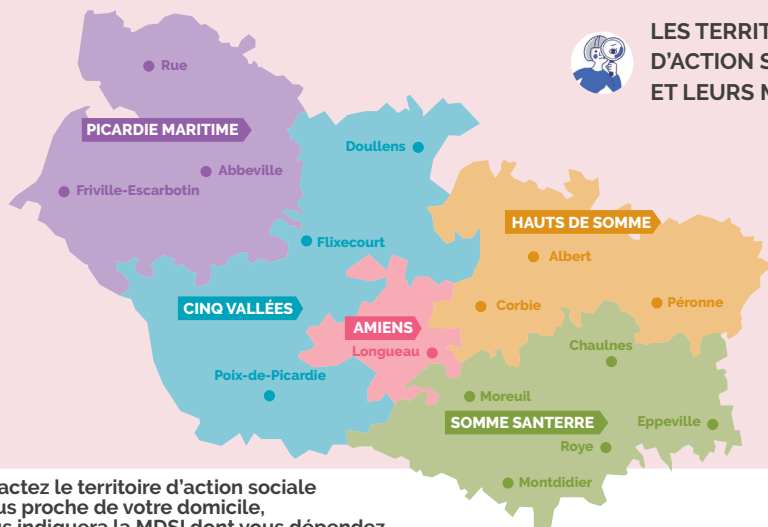
Les personnes de la MDSI vous aident à remplir le formulaire.

Vous trouvez les adresses des MDSI :

- sur le site internet : **www.somme.fr/mdsi**
- par téléphone au 03 22 71 80 80



LES TERRITOIRES D'ACTION SOCIALE ET LEURS MDSI



Contactez le territoire d'action sociale
le plus proche de votre domicile,
il vous indiquera la MDSI dont vous dépendez.

PICARDIE MARITIME

2 rive droite de la Somme
80100 ABBEVILLE
Tél. : 03 22 97 21 20
territoire.picardiemaritime
@somme.fr

CINQ VALLÉES

Allée de la Haute borne
ZAC des Hauts de Val de Nièvre
80420 FLIXECOURT
Tél. : 03 60 03 43 50
territoire.5vallees@somme.fr

HAUTS-DE-SOMME

1 rue du bois le Comte
80300 ALBERT
Tél. : 03 60 03 47 10
territoire.hautsdesomme
@somme.fr

AMIENS

10 rue des Louvels
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 97 24 67
territoire.amiens@somme.fr

SOMME SANTERRE

Chemin du tour de Ville
80500 MONTDIDIER
Tél. : 03 60 03 45 02
territoire.sommesanterre
@somme.fr

Plus d'infos sur
les MDSI :



Conseil départemental de la Somme

Direction de l'insertion, du logement et de l'emploi
43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS Cedex 1

03 22 71 80 80
www.somme.fr

